L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 12 AOUT 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. Nº 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 12 AOUT.

POUR PRÉSIDENT: **WINFIELD SCOTT.** DE LA VIRGINIE.

POUR VICE PRÉSIDENT: **WM. A. GRAHAM.** DE LA CAROLINE DU NORD.

ÉLECTEURS

Pour président et pour vice-président:

Premier District—Jacques Toutant, de St-Bernard; (substitut, J. B. Wilkinson Jr., de Plaquemines.)

Second District—Christian Roselius, d'Orléans; (substitut, Cyprien Dufour, d'Orléans.)

Troisième District—Duncan F. Kenner, de l'Ascension; (substitut, Ferous Gardère, de Jefferson.)

Quatrième District—Geo. W. Watterston, de Livingston; (substitut, R. J. Barrow, de Ouest-Féliciana.)

Cinquième District—Alexandre Declouet de St-Martin; (substitut, J. K. Elgee, des Rapides.)

Sixième District—John Ray, de Ouachita, (substitut, D. F. Boyden, de Caddo.)

CONTRASTE.

Le Général Scott.	M. Pierce.
Monsieur, je suis de la façon la plus complète en faveur de la Constitution, en faveur de l'Union, en faveur du Compromis, et d'une façon tout aussi complète contre quiconque est opposé au Compromis, à l'Union ou à la Constitution. (Discours du Général Scott à la délégation du Mississipi.)	*On m'a demandé si j'aimais la loi sur les esclaves fugitifs. J'ai répondu que non, que je l'abhorrais. Je ne l'aime à la pensée de livrer un esclave. Cette loi viole l'humanité et le droit moral.* (Discours prononcé par M. Pierce à Manchester, N. H., le 2 janvier 1852.)

OPINION DE L'ABOLITIONISTE GIDDINGS SUR LE GÉNÉRAL SCOTT Et le Programme Whig.

"Je sais que l'on tâchera de déterminer notre libre démocratie à soutenir le candidat whig à la prochaine présidence. Il y a longtemps que je connais la personne qui a été désignée candidat. Je n'aurais personnellement aucune objection contre le général Scott pas plus que contre le candidat démocrate; mais s'il est élu, *il s'est engagé à maintenir les outrages, les crimes révoltans qui découlent des mesures de compromis et de la loi sur les esclaves fugitifs*, DE LES PERPÉTUER AUTANT QUE CELA DÉPENDRA DE LUI ET D'EMPÊCHER TOUTE DISCUSSION à leur égard. Voter pour ce candidat, c'est voter pour ses principes, c'est nous lier en faveur des doctrines qu'il *s'est engagé à soutenir*, c'est approuver par nos suffrages le programme qu'il a adopté. Pourquoi voterions-nous pour Scott de préférence à Pierce? Je n'ai rien à dire contre les candidats eux-mêmes. Ils représentent seulement les doctrines des deux partis qui les ont nommés. S'il y a une différence entre nos deux partis, c'est au sujet de la question de l'esclavage.

Les doctrines du parti whig, comme je l'ai démontré, les engagent ainsi que leur candidat à maintenir l'esclavage, le trafic des noirs, leur vente dans ce district et dans les territoires; ils sont également tenus de *soutenir à tout jamais la loi sur l'extradition des esclaves fugitifs*, d'admettre dans l'Union autant d'Etats à esclaves qu'on en pourra former dans le Nouveau Mexique et dans le territoire d'Utah, et enfin *d'empêcher la discussion publique sur tous ces sujets*".

NOTRE PROGRAMME.

Les whigs des Etats-Unis réunis en Convention, fermement attachés aux grands principes conservateurs qui les gouvernent, pleins de confiance, maintenant comme toujours, dans l'intelligence du peuple américain, dans son aptitude à se gouverner lui-même, dans son dévouement à la Constitution et à l'Union, proclament les opinions suivantes comme celles qui dirigent leur parti:

1—Le gouvernement des Etats-Unis est limité dans ses pouvoirs; il ne peut exercer que ceux qui lui sont spécialement attribués par la Constitution, ainsi que les priviléges nécessaires à l'exercice desdits pouvoirs. Quant aux pouvoirs qui ne lui sont point attribués spécialement ou implicitement, ils sont réservés expressément aux divers Etats et au peuple.

2—Les gouvernements d'Etat doivent être protégés dans l'exercice des droits qui leur sont réservés, de même que le gouvernement général doit pouvoir exercer librement ses pouvoirs constitutionnels. Il importe que l'Union soit respectée et défendue comme le palladium de nos libertés.

3—Tout en sympathisant cordialement avec ceux qui luttent pour la liberté, en quelque pays que ce soit, nous adhérons à la doctrine émise par le fondateur de la république dans son discours d'adieu. Nous croyons avec lui que nous ne devons point contracter d'alliances dangereuses avec les nations étrangères et adopter une politique qui nous fasse quitter notre terrain national. Notre mission comme république n'est pas de propager nos opinions ou d'imposer à d'autres pays par la force, notre forme de gouvernement, mais de prêcher par l'exemple et de démontrer aux yeux de tous par notre sagesse, notre modération et notre justice, les bienfaits de notre gouvernement populaire et les avantages des libres institutions.

4—Là où le peuple crée et dirige le gouvernement il doit obéir à la constitution, aux lois et aux traités, s'il veut conserver sa propre estime et celle des nations étrangères.

5—Le gouvernement doit être dirigé avec la plus stricte économie, et un revenu suffisant pour subvenir aux besoins de l'administration doit être perçu au moyen de droits d'entrée et non de taxes directes; et en établissant l'échelle de ces droits, il faut encourager avec discernement l'industrie américaine, ainsi que toutes les classes et tous les points du pays.

6—La Constitution accorde au Congrès le pouvoir de créer des ports et de les entretenir, comme aussi de faire enlever les obstacles qui gênent la navigation des rivières, dans le cas où ces améliorations sont nécessaires à la défense commune et à la protection accordée à la facilité du commerce étranger ou du commerce intérieur; ces améliorations étant toujours d'une nature nationale [illegible].

7—Le gouvernement fédéral et celui des différents Etats sont partie du même système; ils sont l'âme et l'autre nécessaires à la prospérité, à la paix et à la sécurité des citoyens; la méfiance et la haine [illegible] de ces derniers. Le respect de ces deux gouvernements et des mesures constitutionnelles qu'ils décrètent est commandé par les plus graves motifs d'intérêt national, particulier et individuel.

8—La série d'actes du 31me Congrès, connue généralement sous le nom de compromis et de règlement, y compris la loi relative aux esclaves fugitifs, est reçue et acceptée par les whigs des Etats-Unis comme un règlement définitif, en principe et au fond, des questions qu'ils embrassent, et pour ce qui a rapport à ces actes, nous soutiendrons et maintiendrons leur exécution jusqu'à ce que le temps et l'expérience aient démontré la nécessité de nouvelles dispositions [illegible], ET POURVU AUSSI QUE CES DISPOSITIONS N'ALTÈRENT EN RIEN L'EFFICACITÉ DES LOIS ET LES DESTINÉES A REMPLIR LE VŒU DE LA CONSTITUTION. Nous protestons contre toute nouvelle agitation des questions ainsi réglées comme dangereuse pour notre paix, et nous nous opposerons contre toute tentative qui aurait pour but de continuer ou de renouveler cette agitation, quelque part, à quelque époque et de quelque façon qu'elle se produise. Nous maintenons ce système comme essentiel à la nationalité du parti whig et à l'intégrité de l'Union.

Le général Scott et le Compromis.

Il est à peu près inutile de revenir sur les preuves que nous avons cent fois données de l'orthodoxie du général Scott à l'endroit de l'esclavage et de son opinion sur la valeur du compromis. Nous croyons cependant devoir reproduire la lettre suivante qui nous est adressée d'Iberville par M. Upton, secrétaire de la Convention nationale whig, et que nous traduisons de l'anglais:

«Island» Paroisse d'Iberville.

Messieurs,

La presse démocratique du Sud fait tous ses efforts pour persuader aux *citoyens des Etats à esclaves* que le général Scott est un *free soiler* et appartient à l'école des Van Buren, des Giddings et des Rantoul. Ils agissent ainsi en dépit des preuves *manifestes* qui se réunissent pour démontrer le contraire. Il est presque inutile d'ajouter à ces preuves qui toutes témoignent en faveur du général Scott.

Je me trouvais à Washington quelque temps avant la réunion de la Convention de Baltimore. Il circulait toutes sortes de bruits au sujet des candidats, et j'entendis alors affirmer que le général Scott était en faveur du parti *free soiler* du Nord.

Cette assertion fut renouvelée à une réunion préparatoire de délégués du Sud qui se trouvaient comme moi à Washington. Je fis observer que le général Scott devait indiquer nettement ses vues, et que la Convention adopterait un programme qui serait soumis aux délégués avant la désignation des candidats. J'ajoutai que *si le général Scott refusait de prendre une attitude convenable devant le peuple du Sud, ou que si la Convention refusait d'adopter un programme et de se déclarer clairement en faveur de la loi sur les esclaves fugitifs, comme règlement définitif, je quitterais, quant à moi, la Convention, comme homme du Sud, fussé-je seul, je me retirerais absolument, et je déclarerais cette partie de la Louisiane que j'avais l'honneur de représenter comme libre des engagements que pourrait prendre la Convention.*

Je n'étais pas seul de cet avis. Je crois que la délégation de la Louisiane eût été unanime; je crois même qu'il ne fût pas resté à la Convention un seul délégué, si la majorité avait repoussé les résolutions de M. Duncan ou le programme présenté par le comité des résolutions.

Cependant désireux de *connaître les vues réelles du général Scott sur le compromis*, et principalement sur la loi concernant les esclaves fugitifs, je lui adressai une note (1) à ce sujet le 7 juin, et le même jour, à un prompt rendez-vous, j'eus avec lui une entrevue personnelle. Elle fut longue. Le général Scott me *confia sans réserve toutes ses vues sur les principales questions du jour; il me dit qu'il n'avait rien à cacher, et principalement au sujet du compromis et de la loi sur les esclaves fugitifs*. Il avait alors comme aujourd'hui les opinions les plus orthodoxes aux yeux de tout homme du Sud. Venant à parler de la loi sur les esclaves fugitifs, il s'exprima de la manière suivante:

"*Si jamais, comme général à la tête des armées des Etats-Unis, ou comme simple particulier, ou comme président, dans le cas où il plairait au peuple de m'élever à cette haute dignité, je suis [illegible] de nature à diminuer l'efficacité de la loi sur les esclaves fugitifs, ou à en empêcher l'exécution, qu'on coupe à cet instant l'effusion d'infâme et que l'on me traîne dans le [illegible]*".

[illegible]

que vous me la posiez. Finissant alors sur moi son regard d'aigle et d'un accent mâle où perçait sa légitime orgueil: Monsieur, me dit-il, *je ne veux point faire d'affirmations aux cachées pour la candidature présidentielle*. Le général Scott me dit ensuite qu'il énonçait *tous les jours* les vues qu'il voulait de me soumettre et que ses opinions étaient bien connues de tous ceux qui *désiraient les connaître*; qu'il les exprimait publiquement et que j'étais libre de faire usage de ses déclarations comme bon me semblerait.

Les doutes que j'avais pu avoir *auparavant* furent levés complètement, et je quittai le général Scott avec la détermination de lui voter, *dans le cas où il serait désigné candidat*, mon cordial et sympathique appui, détermination à laquelle je me suis conformé dès qu'il eut été nommé par la Convention. L'expérience de chaque jour me démontre que ma résolution *est justifiée et approuvée* par ceux que j'avais l'honneur de représenter à la Convention.

La nomination du général Scott et son acceptation du programme adopté par la Convention, a préservé la nationalité du parti whig.

On ne peut guère mettre en doute le succès du parti au mois de novembre. Je crois que le Sud *ne peut pas* voter pour Franklin Pierce et il est admis que le Nord ne le soutiendra pas.

J'ai l'honneur, etc.

R. A. UPTON.

Nouvelle-Orléans, ce 11 août 1852.

AU PUBLIC.

A la suite d'une polémique qui a existé entre l'*Abeille*, d'une part, et l'*Orléanais*, de l'autre, les soussignés, amis des rédacteurs de ces journaux, ont eu une courte explication qui a eu pour résultat de ramener la bonne entente qui avait cessé de régner un instant entr'eux, et il a été convenu qu'à l'avenir la plus parfaite courtoisie serait observée dans leurs polémiques futures.

PAUL E. THEARD,
JOS. BARTHET.

EUROPE.

Arrivée du Niagara.

Le steamer *Niagara*, arrivé à Halifax le 4 de ce mois, a apporté des journaux de Liverpool jusqu'au 24 juillet et de Paris jusqu'au 22. Les nouvelles commerciales reçues par cet arrivage ne sont pas importantes: elles nous ont déjà été transmises par le télégraphe.

Le *City of Glascow* est parti pour Philadelphie le 21 juillet avec 154 passagers.

La nouvelle Chambre des Communes d'Angleterre se compose de 325 membres favorables au ministère et de 272 membres de l'opposition, ce qui laisse au cabinet une majorité de 53 voix. Quarante conservateurs libéraux sont compris dans les 325 membres acquis au ministère.

Une grande course de *yachts* a eu lieu dernièrement à Cowes. Cette fois les Américains n'ont pas été les vainqueurs et leur triomphe de 1851 a été remplacé par la défaite. Le yacht *American* représentait en Angleterre nos clubs maritimes: il a été battu par l'*Arrow*. L'amour-propre des Anglais doit être maintenant satisfait.

La réserve métallique de la Banque d'Angleterre s'élevait à 21,660,000 livres sterling. L'argent était abondant sur les différentes places commerciales. Cependant il ne régnait pas une très grande activité dans les districts manufacturiers.

Les avis d'Irlande sont sans importance. Il paraît que le gain fait par le ministère Derby de deux membres à Dublin a causé une profonde surprise.

La reine Victoria et le prince Albert qui voyagent en ce moment doivent visiter Cork. Les catholiques se proposent de s'abstenir de toute espèce de manifestation en honneur de la souveraine de la Grande-Bretagne, mais les protestans sont pleins d'enthousiasme.

Nous avons déjà donné quelques-unes des nouvelles de France reçues par le *Niagara*. Louis-Napoléon doit se rendre à Bade: on assure que son voyage a un but exclusivement matrimonial. Le prince-président aurait jeté ses vues sur la princesse Caroline de Vasa, petite-fille de la duchesse de Bade. Que ce bruit soit fondé ou non, ce qui est hors de doute c'est que le président prend goût aux voyages: il se propose d'aller prochainement en Algérie. Il se peut cependant qu'il abandonne ce projet, car ses ennemis pourraient fort bien profiter de son silence pour tenter un coup de main. Louis Napoléon, aux dernières dates, n'était pas encore de retour de Strasbourg où il a été reçu avec tant de splendeur. On pense qu'à son arrivée à Paris il fera quelques changemens dans son ministère et signalera au préfet de police certains individus sur lesquels il a obtenu des renseignemens et qu'il désire mettre en état d'arrestation.

Des pétitions pour l'établissement de l'empire circulent de toutes parts sous la protection des autorités, qui recherchent ouvertement les signatures.

L'expédition du général Montauban sur la frontière du Maroc a été couronnée de succès.

Le lecteur sait déjà que le maréchal Excelmans est mort des suites d'une chûte de cheval.

En Belgique, M. Leblanc a été chargé par le roi de composer le nouveau cabinet.

Rien de nouveau d'Italie, si ce n'est que soixante personnes ont été arrêtées à Mantoue par ordre du commissaire autrichien, sous la prévention de libéralisme. On compte parmi les personnes ainsi appréhendées l'archevêque de Rivera et six autres ecclésiastiques.

Le comte Tancrède Mosto a été arrêté à Rome ainsi que plusieurs autres nobles personnages: eux-aussi sont suspectés de libéralisme.

Une secousse de tremblement de terre s'est fait sentir le 13 juillet à Spezzia.

EUGÈNE CHASSAIGNAC.—Un journal de cette ville, trompé par de faux renseignemens, annonçait l'autre jour la mort de M. Eugène Chassaignac. Nous avons été heureux d'apprendre que cette nouvelle n'était pas fondée et que M. Chassaignac est encore de ce monde qu'il n'a pas eu un seul instant l'idée de quitter. Homme de talent et d'esprit, il reste parmi les vivans pour conquérir le rang auquel il lui est permis d'aspirer.

Congrès.

Séance du 4 août.

SÉNAT.—La résolution conjointe expliquant la loi de recensement et l'acte supplémentaire, est prise en considération, et passe après avoir subi ses trois lectures.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—M. Gentry présente un mémoire des commis du département du trésor, demandant une augmentation de salaire. M. Gentry, sans faire de motion, exprime l'espoir que le rapporteur du comité des voies et moyens introduise un amendement dans le bill des dépenses civiles et diplomatiques.

La Chambre passe ensuite à la discussion du bill qui règle les honoraires des officiers des Cours de District des Etats-Unis, puis elle se constitue ensuite en comité général pour délibérer sur le bill des allocations civiles et diplomatiques.

L'amendement de M. Meade, relatif à l'impression des lois est repoussé.

M. Bowie, du Maryland, présente un amendement portant que, conformément à la résolution du 23 décembre 1799 qui n'a jamais été exécutée, une somme de cent mille piastres sera allouée pour concourir à l'érection du monument de Washington.

Le président du comité, M. Phelps, déclare que l'amendement n'est pas à l'ordre.

M. Bowie en appelle au comité de cette décision, mais elle est maintenue.

La clause qui fait une allocation pour les phares est soumise à la Chambre.

M. Evans, du Maryland, présente un amendement portant que le président sera autorisé à percevoir un droit léger sur les bâtimens étrangers qui entreront dans les ports américains ou qui passeront près d'un phare. M. Evans observe que le gouvernement anglais afferme ses phares qui font un revenu de 1,116,000 livres sterling. Les steamers de la ligne Collins acquittent une taxe toutes les fois qu'ils entrent dans le port de Liverpool. La taxe est de 92 livres sterling à l'entrée et de 124 livres à la sortie. Mon but, dit M. Evans, en présentant mon amendement, est de forcer le gouvernement de soutenir ses propres phares. Il ne comprendrait donc pas que l'on s'opposât à son amendement, car enfin il ne s'agit que de rendre aux Anglais ce qu'ils nous font et d'user loyalement de représailles. Le gouvernement anglais cherche à porter atteinte aux droits des pêcheurs américains: montrons-lui que nous pouvons le frapper à notre tour dans ses intérêts commerciaux.

M. Bayly appuie les vues émises par le représentant de Maryland. Mais il voudrait appeler l'attention de la Chambre sur un point capital, c'est que l'amendement est contraire à la lettre des traités.

M. Evans répond que lord Palmerston, dans une correspondance avec le gouvernement américain, a reconnu lui-même qu'il n'en serait pas ainsi.

M. Bayly: J'ai toujours cru que ce serait un excellent moyen de pourvoir à l'entretien de nos phares, mais je craignais que cela ne fût contraire aux traités.

M. Walsh, du Maryland, combat l'amendement qui n'est, de l'avis de son auteur, qu'un moyen d'user de représailles envers l'Angleterre. Il espère que nous demanderons compte à cette puissance d'une autre façon pour l'attitude qu'elle vient de prendre au sujet des pêcheries.

M. Brooks, de New-York, fait observer qu'en vertu des traités qui existent entre les Etats-Unis et l'Angleterre, [illegible]

[illegible]

L'amendement est mis aux voix et adopté par 66 voix contre 38 ayes.

Peu après le comité lève la séance, et la Chambre s'ajourne.

MAINE.—Les whigs du district de Kennebec, dans l'Etat du Maine, ont désigné M. Samuel P. Benson, de Winthrop, comme leur candidat pour le Congrès.

Le steamer anglais *America*, capitaine Shannon, parti de Boston mercredi dernier avec $150,000 en espèces, pour Liverpool, s'est échoué le lendemain près de Halifax, Nouvelle Ecosse. On pensait pouvoir le relever sans peine.

Le choléra augmente ses ravages à Rochester. Du 4 au 5 courant le nombre des victimes a été de dix-neuf.

Le steamer anglais *Niagara* est arrivé à Boston le 5 de ce mois.

Chronique Locale.

—Joseph Hurtt a été arrêté dans le troisième district, sous l'accusation d'avoir réclamé, sous de faux prétextes, une vache appartenant à Samuel Jacobs, pendant que le propriétaire se trouvait de l'autre bord du lac.

—Le recorder Winter a lancé hier un mandat d'arrêt contre William Rice. Il est accusé d'avoir voulu frapper sa belle-sœur avec une fourchette dans une maison de la rue d'Amour, et d'avoir obtenu $3 de James Walsh sous de faux prétextes.

—John McNamara s'est transporté hier au bureau du recorder Winter et a déclaré sous serment que le quatre du mois de juin passé il a été assailli d'une telle façon par Henry Baldwin qu'il est resté sans connaissance sur la banquette. Il déclare en outre qu'il a eu la mâchoire fracassée et que l'accusé avait l'intention de le tuer.

Baldwin est un homme très fort. Il s'était enfui de la ville à la suite de cette affaire, mais il fut plus tard arrêté à St-Louis. L'examen de l'affaire aura lieu samedi.

—George Raymond, accusé d'avoir volé $25, cinq pistolets, un lot de rasoirs et d'autres objets, a comparu hier devant le recorder Winter et a été renvoyé en prison jusqu'à qu'il soit examiné par ce magistrat. Les objets avaient été volés dans une boutique de barbier, au coin des rues Tchoupitoulas et St-Joseph.

—Le recorder Seuzeneau a condamné hier à l'amende Jos. Healen et Conrad Taylor pour s'être battus sur la Levée.

—Richard Halloway a été envoyé hier devant la première Cour de District sous l'accusation d'avoir commis un assaut et batterie sur la personne de Peter Coyle, dans la nuit de lundi. Edward Rogers et Thomas McGlure ont tous deux payé une amende de $30 pour port d'armes cachées. Ils ont été arrêtés sous l'accusation de complicité avec Halloway lorsque celui-ci assaillit Coyle.

—Samuel Werner et Peter Ryan furent arrêtés mardi soir au moment où ils volaient une barrique de vin de la cargaison du navire Oldenburg. On les conduisit devant le recorder Génois, qui les envoya devant la première Cour de District.

—Eugène Laurent a fait un affidavit devant le recorder Génois, dans lequel il déclare qu'il arriva en cette ville, il y a quarante jours, à bord du navire Brunswick. Mardi après-midi, se trouvant au coin des rues Remparts et Douane, le nommé Thos. H. Hurst l'invita à prendre un verre de liqueur. Après qu'ils eurent bu, ledit Hurst le frappa sans aucun motif, le renversa dans le fossé, lui porta des coups à la tête et à la figure. Il resta sans connaissance jusqu'à ce qu'il fut transporté à l'hôpital de charité. Hurst a été arrêté et envoyé devant la première cour de district.

—Le recorder Génois a condamné hier Louis Girard à une amende de $10 pour avoir troublé la paix et frappé un officier de police.

—Le recorder Génois a examiné hier et envoyé devant la Première Cour de District Jean Marie Paul accusé de s'être permis des familiarités avec une jeune fille qu'il employait chez lui, rue Jefferson.

—Alexandre Longpré a été arrêté hier dans le second district sous l'accusation d'avoir frappé un autre homme de couleur au coin des rues Toulouse et Bourgogne.

MEETING WHIG.

Conformément à un précédent avis, un certain nombre de whigs de la Nouvelle-Orléans se sont réunis hier après midi, dans le but de former une association dans le but de travailler à l'élection de Scott et Graham pour la Présidence et la vice-Présidence des Etats-Unis.

Sur motion de M. H. T. Hayes, M. Wm. H. Avery a été unanimement appelé au fauteuil et M. Emerson a été élu secrétaire.

M. Hayes a dit qu'à cause de l'absence du colonel Isaac G. Seymour qui avait été nommé président à une assemblée préparatoire d'un comité chargé de préparer une base pour l'organisation de l'association, le comité n'était pas encore prêt à faire son rapport. M. Hayes fit en conséquence la motion de s'ajourner à mercredi prochain à 8 heures du soir.

La motion a prévalu, et le secrétaire est requis d'en donner avis dans les journaux.

WM. H. AVERY, Président.

FEUILLETON.

JOURS DE PLUIE ET JOURS DE SOLEIL.

—Monsieur, disais-je récemment à un jeune savant attaché à l'Observatoire, combien de fois, dans l'année, le soleil se montre-t-il au Parisien engourdi?

—Monsieur, me fut-il répondu, l'année moyenne, à Paris, se divise dans la proportion suivante: jours de soleil, quatre-vingt-dix; temps couvert, cent vingt; jours de pluie, cent cinquante-cinq. Total égal, trois cent soixante-cinq jours.

Appliquée au monde moral, la proportion est bien plus injuste encore. Quel homme heureux peut se vanter d'avoir quatre-vingt-dix jours de bonheur par an?

Ne suis donc étonné en aucune façon, ami lecteur, si dans les récits familiers qui suivent, il se trouve, en définitive, beaucoup plus de jours de pluie que de jours de soleil.

—Vous souvient-il, mon cher Rodolphe, du temps où votre atelier était situé rue des Martyrs et où j'avais établi mon domicile politique et littéraire au nº 7 de la rue Neuve-Saint-Georges?

Au temps dont je parle, la situation de nos budgets ne nous permettait pas d'avoir chacun un domestique, nous avions usité le principe de justice distributive du roi Salomon, et nous avions coupé un domestique en deux. Je m'explique: le drôle m'appartenait le lundi; il vous revenait le mardi; il était à ma discrétion le mercredi; il recevait vos ordres le jeudi, et ainsi de suite jusqu'au dimanche, où, selon nos conventions, il s'appartenait à lui-même.

C'était un petit moricaud de la plus triomphante laideur, écorchant la langue française comme un vaudevilliste de troisième ordre, âgé de quatorze printemps, avec de longues dents blanches qui ressemblaient aux touches d'un piano d'Erard, menteur comme Eve, qui inventa le mensonge, et pourvu d'une maîtresse soif que rien ne pouvait éteindre.

Dans le but de persuader aux autres et de nous persuader à nous-mêmes que votre domestique n'était point le mien et que mon laquais n'était point le vôtre, je lui avais fait confectionner une livrée bleue et vous l'aviez pourvu d'un vêtement complet tabac d'Espagne. En outre, chez vous il s'appelait Anacharsis; chez moi, il s'appelait Cupidon; et nous poussions l'astuce jusqu'à déclarer qu'ils étaient frères jumeaux.

Donc, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, j'étais chargé de nourrir et de coucher Cupidon; le soin de coucher et de nourrir Anacharsis vous incombait les mardi, jeudi et samedi. Quant aux gages d'Anacharsis-Cupidon, nous étions censés les lui payer, de compte à demi, à la fin du mois. Je dis censés, parce que, distraits par des préoccupations d'une bien autre importance, il arriva parfois que nous négligeâmes ce détail.

Quelle était l'origine de ce jeune monstre? quelle était sa patrie? coulait-il du sang royal dans ses veines? quelle succession d'événemens le conduisit en France? Ces divers points ne furent jamais éclaircis d'une façon satisfaisante: à nos questions réitérées, le négrillon fit la sourde oreille. Tout ce que nous savions, c'est qu'un soir, à St-Germain, pendant la fête des Loges, nous l'aperçûmes battant la caisse avec fureur, sur les tréteaux d'un saltimbanque.

—Mon cher Rodolphe, vous dis-je, nous cherchons un petit groom. En voilà un qui ferait merveilleusement notre affaire.

—Entrons dans cette baraque, me répondites-vous, et tâchons de le capter.

Aussitôt la pensée, aussitôt l'action. Nous pénétrons dans le sanctuaire, nous nous plaçons à côté des musiciens, et tandis que la femme sauvage dévore un canard paré de toutes ses plumes, nous entamons avec le jeune nègre la conversation suivante:

—Où est ton maître?

Le moricaud nous désigna un gros homme vêtu d'un maillot taché d'huile et d'une veste albanaise mouchetée de paillettes ternies, lequel jonglait avec des poids de cinquante kilogrammes en carton, parfaitement imités de fonte.

—Quels gages te donne-t-il?

—Trois francs par mois.

—Comment te nourrit-il?

—De pain noir.

—Te rosse-t-il souvent?

—Tous les jours.

—Pourquoi?

—Pour m'entretenir la main.

—Lui es-tu attaché?

—Je le hais.

—Tu le quitterais donc?

—Volontiers.

—Veux-tu être censé gagner 30 francs par mois?

—Trente francs!

—Veux-tu être censé manger de la viande?

—De la viande! répéta Cupidon avec une expression de sensualité si joyeuse et un même temps si féroce que j'ai toujours pensé que M. son père était antropophage.

—Et si l'on était censé ne te plus battre du tout, serais-tu content?

L'enfant se mit à rire, et sa bouche se fendit littéralement jusqu'à ses oreilles.

—Pourquoi me dites-vous toutes ces belles choses? demanda-t-il en tapant sur la peau de sa grosse caisse de façon à la crever.

—Parce qu'il dépend de toi que ce programme soit censé se réaliser.

—Que dois-je faire?

—Nous suivre.

—Bien loin?

—A Paris.

—Quand?

—Tout de suite.

—Attendez-moi derrière la baraque; j'y serai dans dix minutes.

La représentation tirait à sa fin; nous sortîmes; et, moins d'une heure après, la locomotive nous entraînait avec les trois vers Paris.

[illegible]

veille, où ce vous affirmais que [illegible]

Pour ma part, je dus à Cupidon quelques aubaines du même genre. [illegible]

Le premier mois, les choses se passèrent à merveille. Je n'eus qu'à me louer de ma portion de groom, et je ne pense pas que vous ayez eu à vous plaindre de votre fraction de laquais.

Mais à partir du second mois, Anacharsis-Cupidon s'adonna à l'eau-de-vie avec passion, et ses profits s'éparpillèrent chez tous les marchands du voisinage.

La première fois qu'il rentra ivre chez moi, j'eus envie de lui administrer une grêle de coups de poing, mais c'eût été violer la charte que nous lui avions octroyée à Saint-Germain. Après m'être longuement creusé le cerveau, je finis par lui infliger un supplice bien plus constitutionnel et bien plus raffiné.

Me ravenait-il l'œil hébété, la lèvre pendante et le corps titubant, je le hissais sur une table, je lui plaçais une aiguille dans la main droite, un peloton de fil dans la main gauche, et, sans égard pour ses lamentations, je le condamnais à enfiler son fil dans son aiguille, ce qui n'avait lieu qu'après les efforts les plus réjouissans. Mais le drôle, malin comme un singe,—son grand-père assurément,—ne tarda pas à se précautionner d'une douzaine d'aiguilles qu'il enfilait à jeun, le matin, et qui, le soir, lui servaient à abréger le temps de son supplice, les jours où il sortait du cabaret.

Sur ces entrefaites, survint la faillite de l'éditeur pour le compte duquel nous avions fait en collaboration un livre illustré, mon cher Rodolphe. Dès lors, un malheur n'arrivant jamais seul, les jours de pluie se succédèrent sans relâche dans notre ciel assombri, et nous eûmes l'affligeant spectacle d'une éclipse totale de soleil non prévue par les almanachs.—A quoi donc servent les astronomes?

Selon l'usage immémorial, l'éditeur nous avait réglés à des échéances fabuleuses, et, selon l'usage non moins traditionnel, nous avions escompté nos valeurs à d'honnêtes capitalistes qui s'étaient contentés d'un petit bénéfice de trente-cinq pour cent.—Ne faut-il pas que tout le monde vive?

Détestables billets! présent le plus funeste Qu'ait pu faire aux auteurs la vengeance céleste!

Protestés à l'échéance, on nous mit en demeure de procéder à des remboursemens instantanés, et je suppose que vous n'avez pas oublié le furieux acharnement des tiers-porteurs. La procédure fut menée avec tant d'habileté et de vaillance qu'en moins de six semaines, le chiffre de notre dette fut doublé par les frais. Assignation devant le tribunal de commerce, jugement, signification du jugement, commandement, saisie-exécution, insertion, procès-verbal, affiches et frais de garde, *tous les sacremens*, comme disait M. de Balzac. Les paperasses timbrées dégringolèrent sur nous, pareilles à cette *avalanche homicide* dont parle Arnold dans l'opéra de *Guillaume Tell*. Le mal, pour continuer à nous servir de la poésie de MM. de Jouy et Hippolyte Bis, le mal fut que notre seule force ne suffit point *à nous servir d'égide*.

Cependant, quelle était la conduite d'Anacharsis-Cupidon?

Semblable aux domestiques des mélodrames vertueux, nous offrit-il, d'une main généreuse, le fruit de ses épargnes?

A l'instar de ces honnêtes personnes que l'Académie couronne chaque année, nous proposa-t-il de continuer à nous servir gratuitement?

Hélas! non.

Incapable de rien comprendre à de si touchans, à de si nobles exemples, le gredin ne rougit pas de contracter alliance avec nos persécuteurs. Que dis-je? il devint lui-même le plus dur, le plus impitoyable de nos créanciers.

Surgissait-il quelque protêt nouveau à l'horizon, le bourreau s'en emparait avec une joie sauvage, le colportait chez nos fournisseurs et choisissait, pour nous le remettre, le moment où notre salon était plein de visiteurs. De cet instant les rôles furent intervertis, et ce fut lui qui nous traita comme des nègres.

Nous mangeâmes nouveaux à nous en débarrasser, vous pouvez le croire, mais il fallait lui payer ses gages arriérés, ce qui n'était point précisément facile; et d'ailleurs ne figurait-il pas la suprême ressource de notre crédit expirant, le dernier vestige de notre splendeur expirée?

Sous le vain prétexte que sa livrée bleue n'était plus d'une entière fraîcheur et que son habit tabac d'Espagne était constellé de taches de graisse, il en arriva à fouiller dans nos garderobes et s'approprier ceux de nos vêtemens qui convenaient le mieux à sa taille.

Il se ganta avec nos gants.

Il marcha dans nos souliers vernis.

Il se coiffa de nos chapeaux.

Il se moucha dans nos mouchoirs.

Vendu à nos ennemis, il les introduisait dans la place, alors que nous étions censés partis pour la campagne.

Il nous dénonça aux tambours de la deuxième légion, et nous fûmes dûment incorporés dans la milice citoyenne.

Lui confiait-on une lettre, il ne nous la remettait que le lendemain, ce qui nous fit manquer je ne sais combien de rendez-vous plus ou moins importans.

—Ah! lui dis-je un jour avec colère, tu ne t'appelles ni Cupidon ni Anacharsis! Je te reconnais: tu te nommes Zamor et tu as fait guillotiner Mme Dubarry!

De votre côté, vous affirmiez qu'il n'était autre que cet Atar-Gull, qui a inspiré un si terrible roman à M. Eugène Sue.

Je vous vois et vous entends encore, mon cher Rodolphe, un soir d'été, que nous promenions nos mélancolies dans une allée obscure du bois de Boulogne. Vous fredonniez un air de l'*Elisir d'Amore* et je chantonnais une mélodie du *Barbier de Séville*, car c'est un phénomène digne d'être observé: c'est toujours quand on est le plus triste qu'on se souvient des chansons les plus joyeuses.

Près de nous, des cavaliers trottaient et des voitures filaient rapides comme des flèches. Les cavaliers étaient suivis de leurs grooms vernis, gantés, galonnés, satiqués et tirés à quatre épingles. Derrière les voitures, de grands diables de laquais étaient les formes de modèles et faisaient admirer à la foule des jambes d'Hercule Farnèse, moulées dans des bas de coton plus blancs que les premières neiges.

—Voilà des laquais auxquels, je parie, il n'est pas dû un centime de leurs gages, dites-vous en soupirant.

Voilà des grooms qui, j'en suis certain, sont payés d'avance, répondis-je sur le même ton et et avec le même nombre de soupirs à la clef.

—Il faut convenir qu'il y a, de par le monde, des domestiques bien heureux.

—Il faut avouer qu'il y a, sur la terre, des maîtres bien fortunés.

Vous recommençâtes votre air de l'*Elisire* et je fredonnai derechef ma mélodie du *Barbier*.

—Si Cupidon pouvait mourir! me dîtes-vous après un long silence.

—Si la Providence pouvait rappeler Anacharsis dans son sein! ripostai-je en levant les yeux au ciel, qui commençait à se pailleter d'étoiles.

Et selon le mode usité par les bergers de Virgile, nous continuâmes, vous Tytire, et moi Mélibée.

—Un misérable qui me diffame!

—Un scélérat qui me calomnie!

—Moi, il me vole!

—Moi, il me pille!

—Vous savez mes boutons de chemise?

—Vous connaissez mon épingle de cravate?

—Il les a engagés pour boire!

—Il l'a vendue pour se griser?

—Le scélérat!

—Le monstre!

—Qu'est-ce que nous devons, après tout?

—Environ 590 fr.

—Vous ne les avez pas?

—Non. Et vous?

—Tant s'en faut.

Nouveau silence, sans accompagnement de musique cette fois.

—Mon Dieu! si Cupidon pouvait mourir! reprites-vous avec emportement.

—Mon Dieu! si la Providence pouvait rappeler Anacharsis dans son sein! répétai-je avec énergie.

Le lendemain, qui était votre jour de groom, je vous rencontrai chez certain restaurateur économique que nous cultivions assidûment en ce temps-là.

—Quoi de neuf? vous demandai-je.

—Rien.

—Anacharsis n'est pas décédé?

—Hélas! non; la Providence ne l'a point encore rappelé dans le sein dont j'avais l'avantage de vous entretenir.

Un journal était étalé sur une table voisine de la nôtre; j'allongeai le bras, je pris le journal, et, machinalement, je le parcourus. Par hasard, mes yeux se portèrent sur l'article *décès*.

—Voyez à quel point la Providence est impénétrable dans ses décrets, vous dis-je. Savez-vous combien de personnes sont mortes dans la journée d'hier, sans parler des hôpitaux? Quarante-sept! Pauvre M. Gerneuil, cinquante-deux ans, rue Montmartre;—excellente Mme Blaveau, trente-six ans, rue de la Michodière, et vous tous de qui le journal enregistre les décès, pourquoi la Providence vous a-t-elle rappelés dans son sein de cette vallée de larmes et de misère, alors qu'elle s'obstine à y laisser Anacharsis?

Quinze jours s'écoulèrent; l'éclipse de soleil persistant plus complète que jamais, les feuilles publiques continuant à signaler le trépas d'une foule de citoyens inoffensifs, de jeunes filles ravies à la tendresse de leurs mères, de jeunes femmes arrachées à l'amour de leurs maris, et notre groom se portait comme le pont Neuf, attendu qu'on ne cesse de le réparer depuis que j'habite Paris.

Le seizième jour, un mot de vous me fut remis à mon réveil, mon cher Rodolphe; et jugez de ma surprise lorsque je lus ces deux lignes: «Anacharsis est mort cette nuit; venez vite.»

Anacharsis mort! mort subitement! alors qu'il m'avait quitté à dix heures du soir, plein de santé, plein de vigueur, plein de vie et d'eau-de-vie!

Lorsque je sonnai à votre porte, un affreux soupçon avait pénétré dans ma pensée.

J'allai vers vous pâle et sérieux.

Vous m'accueillîtes froid et glacé.

J'avais l'air d'un juge d'instruction.

Vous ne ressembliez pas mal à un gendarme.

—C'est chez vous que Cupidon a dîné hier, me dîtes-vous, les yeux fixés sur mes yeux.

—C'est chez vous qu'Anacharsis a couché cette nuit, vous répondis-je, mon regard cloué sur votre regard.

—Malheureux! murmurâtes-vous à mon oreille droite.

—Malheureux! soufflai-je dans votre oreille gauche.

—Un tel crime pour cinq-cents francs! me dîtes-vous avec amertume. On n'est réellement pas payé!

—Un si grand forfait pour vingt-cinq louis! répliquai-je avec une douleur profonde. En vérité, c'est pour rien!

—Que comptez-vous faire?

—Qu'allez-vous devenir?

—Où fuir?

—Où vous cacher?

[illegible]

COMMERCIAL

Bureau de l'Abeille, NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI SOIR, 11 AOUT.

COTON—Les demandes aujourd'hui ont encore été bonnes, mais les prix qui ont été offerts sont très faibles. Nous n'avons à enregistrer que la vente de 150 balles seulement. Le cours n'a pas changé.

Inférieur,	6 — @ 6½	Fair,	— @ —
Ordinaire,	7¾ @ 8¼	Fully fair,	— @ —
Middling,	9¼ @ 9¾	Good fair,	— @ —
Good middling,	10 @ 11½	Good and fine,	— @ —
Middling fair	12 @ 12¼		

TABAC—Il n'est fait de fortes ventes, mais nous n'avons rien appris de définitif. Les prix, décidés, sont très fermes, et dans quelques transactions les vendeurs ont eu l'avantage.

SUCRES & MÉLASSES—Les ventes ont été limitées, comme de coutume. Les prix sont les mêmes.

FARINE—On rapporte que le marché a été très animé, mais les principales ventes ont été faites à des conditions particulières.

CÉRÉALES—Les arrivages de maïs sont plus forts et les prix dans les transactions limitées ont ... [illegible]

PORC—Les détenteurs continuent à demander $22 par baril de mess.

GRAISSE—La prime en barillets et tierçons s'est vendue de 11½ @ 12 cts la liv.

JAMBON FUMÉ—Nous cotons les [illegible] de 9½ @ 10 cts et les épaules 8½ cts la liv. Les jambons première qualité, ont rapporté de 12 @ 13 cts.

BEURRE—Nous enregistrons la vente de 150 barillets, de l'Ouest, à 13 cts la liv.

WHISKEY—40 barils rectifiés ont été pris 18¾ cts le gallon.

FRET—Les prix n'ont pas changé.

CHANGE—Les demandes sont modérées, et restent fermes aux dernières quotes. Sterling, 110¾ @ 110⅞; Francs, 5f. 12½ @ 5f 17½—Traites sur New-York, à 60 jours, de ¾ @ 1 pour cent d'escompte—A vue, ¼ pour cent de prime.

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention du public, sur la vente par catalogue d'eau-de-vie française, vins, thés, indigo, etc. qui aura lieu aujourd'hui à dix heures dans les magasins de MM. W. F. Vredenburgh & Co, importeurs, No 29, rue Vieille Levée.

Décédé hier matin à 5 heures, AUGUSTIN GREEVES, de cette ville. Ses parents et amis, ainsi que ceux de sa famille, sont invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le corps est exposé rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne, d'où le convoi funèbre partira.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire Unicorn, Pollard, pr Boston
Barque Robert Walsh, Kellock, pr Bordeaux
Brick J Cohen, Matthews pr Marseille
Goelette Geo W H Marriam, Tompkins, pr Pensacole

Arrivés Hier.

Barque Flora, Petitsson, de Bordeaux
Goelette Star, Parker, d'Aransas Bay
Maj Barbour, Avard, de Porto Santiago

STEAMBOATS

Steamboat Music, Struck, de Donaldsonville, avec coton, sucre et mélasse, &c.
Steamboat Anna No 2, Laborde, de St-Martinville, avec un chargement de coton.
Steamboat H D Bacon, Zeiler, de St-Louis, avec un chargement de farine, graine, pommes, lard, porc, &c.
Steamboat Amaranth, Atchison, de St-Louis, avec un chargement de viandes salées, porc, farine, whiskey, graine, beurre, fromage, whiskey, tabac, &c.
Steamboat L M Kennett, Cable, de St-Louis, avec un chargement de farine, coton, porc, whiskey, lard, pommes, tabac, &c.

Chargement de la barque Flora, venant de Bordeaux.

[illegible]

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui

Cincinnati	Mobile, Havre	5 P M
Covington	Louisv, Dawson	5 P M
Rivière Rouge	J M Reif, Kimball	5 P M
Watering Places	Ophelia, Orloe	5 P M
Mobile	Oregon, Henry	5 P M
Watering Places	California, Knight	5 P M

☞ Si le capitaine ni les consignataires de la barque *Marie Laure Julie*, ne seront responsables des dettes que pourra contracter son équipage.

Avis.—Ni le capitaine ni le consignataire de la barque suédoise FLORA, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de ladite barque. W. F. VREDENBURGH & Co. 12 aout—3f 29, Vieille Levée

☞ Les consignataires ni le capitaine du navire suédois FLORA, de Bordeaux, capitaine Peterson, sont priés de retirer leurs permis d'ici cinq jours, sinon leurs marchandises seront envoyées aux magasins publics à leurs frais et périls. W. F. VREDENBURGH & Co. 12 aout—3f 29, Vieille Levée

Perdu ou volé.

Un billet de la somme de Cinq Cents piastres, tiré par JEAN RAY à l'ordre de François Guisard, daté du 3 août 1852, et payable à 6 jours de date. Le public est prévenu de ne point recevoir ce billet, ... JEAN RAY. [illegible]

AVIS.

Le porteur d'un certain billet hypothécaire de la somme de $125, tiré et endossé par le soussigné, daté du 14 février 1851, et payable douze mois après date, est prié de se présenter au bureau du Greffier de la cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, pour en recevoir le paiement. J. C. CHALON. 12 aout—3f

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Convention des Free-Soilers.

Pittsburg, 10 août.

Les délégations du parti *free-soil* sont arrivées. Les Etats de l'Ohio, Pennsylvanie, Illinois, Wisconsin et Kentucky ont envoyé de nombreux délégués. On pense que John P. Hale sera choisi candidat à la présidence.

Une nouvelle saisie aux pêcheries.

New-York, 10 août.

La goëlette Florida a été saisie par les navires anglais dans les eaux des pêcheries et a été conduite dans un port des possessions britanniques de l'Amérique pour y être condamnée.

Marché de New-York.

La demande de coton a été assez active aujourd'hui; les ventes se sont élevées à 2,000 balles. Middling Orléans, 10 5/8; middling Georgie, 10 1/4 à 10 3/8 cts la liv. La farine est en demande; 10,000 barils ont été vendus de $3 93 3/4 à $4 le baril pour les marques de l'Est. Le maïs est en faveur; les ventes s'élèvent à 25,000 boisseaux à 62 1/2 cts le boisseau pour le maïs de l'Ouest. Le mess porc est ferme à $20 le baril. La graisse vaut 11 1/2 cts la livre en barils et 12 cts la liv. en barillets.

Congrès.

Washington, 10 août.

Les deux Chambres se sont ajournées aujourd'hui à l'ouverture de la séance en témoignage de respect pour la mémoire de M. Rantoul, décédé.

Pittsburg, 10 août.

La rivière monte encore, mais lentement.

[illegible]

Mississippi Boat, Franklin.

Les soussignés viennent de recevoir par le steamer Ben Franklin un assortiment de marchandises de saison, achetées à des conditions très avantageuses, et qu'ils offrent en vente aujourd'hui à 10 pour 100 de moins des prix ordinaires. Parmi ces marchandises on trouvera, savoir: [illegible] ... Une grande quantité de Brodequins et d'Espadrilles, etc. P. & E. REILLY & Co., Encoignure Royale et Canal. 17 juin

En débarquement de la barque Flora, venant de Bordeaux: 200 barriques vin rouge différentes marques, 45 barils vin blanc Haut Sauterne, 427 caisses vin rouge Léoville, etc., etc., 12 quarts pipes cognac Lecocq, vieux, 1845, 15 do do Louis Lebreton, vieux, 1846. A vendre sur la Levée, par W. F. VREDENBURGH & Co., 29, Vieille Levée. 12 aout—10f

VIN rouge—80 barriques en débarquement du navire Flora, de Bordeaux, à vendre par X. LAMBERT, 62, rue des Magasins. 12 aout

CIGARES de la Havane—qualité supérieure, de toutes les marques célèbres, choisies avec soin par un bon connaisseur, résidant à la Havane et qui s'en occupe spécialement. Principes véritables, d'importation directe, constamment en main et à vendre chez J. M. CABALLERO, Nº 26, Vieille-Levée entre Douane et Bienville. [illegible]

[illegible]

Boîte de l'Importe de la Louisiane. Nlle-Orléans, 5 août 1852. [illegible] HENRY PEYCHAUD, Caissier pro tem.

AUX ENTREPRENEURS DE CHEMINS DE FER.

Des propositions cachetées seront reçues ... au bureau de la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et du Nord, No 18 Commercial Place ... [illegible] JAMES ROBB, président, JOHN CALHOUN, secret. 16 juil—au 6 sep

Habitation à vendre.

UNE HABITATION située dans la paroisse St-Charles, sur la rive droite du fleuve Mississipi, ... [illegible] ... Aussi UNE HABITATION dans la paroisse St-Jean-Baptiste, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, à une distance d'environ 33 milles de la Nouvelle-Orléans, mesurant 16 arpents, plus ou moins, de face, sur quarante arpents, plus ou moins, de profondeur; ainsi qu'une certaine portion de terre située derrière ladite habitation, mesurant 348 acres,—et soixante-douze esclaves. Pour les termes et conditions, s'adresser à la Banque des Citoyens de la Louisiane. HY. PEYCHAUD, Caissier pro tem. 9 aout

A louer.—Une maison et dépendances formant l'encoignure de rues Rousseau et Philippa, quatrième district. Pour les conditions, s'adresser à CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville. 9 aout—6f

A louer—Une maison de maître à deux étages, avec une belle cour, cuisine bouteillerie, rue Esplanade, No 67, troisième district. Pour les conditions, s'adresser à CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville. 9 aout—6f

A LOUER—Le bel établissement connu sous le nom de *Holbrook Saloon*, rue St-Charles, No 97. S'adresser à C. Filleul, avocat, rue Toulouse, No 57. 6 aout

En magasin et à vendre par le soussigné: 22 barriques vin rouge Léoville 1844, 125 barriques vin rouge ordinaire, 150 barils vin blanc, 16 quarts pipes eau-de-vie, 20 demi barriques vin de 1846, 100 caisses absinthe Pernod, Bruneton & Co, 25 caisses kirsch, 20 caisses vin Tokay, 40 caisses de 50 demi-boîtes sardines, 25 caisses champagne, 3 quarts vin Madère véritable, 100 caisses liqueurs fines de Champion, 1 malle mouchoirs des Indes. CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville. 9 aout—6f

INONDATION. AVIS AUX PLANTEURS. Couvertures de Z. Grasser.

H. DE GOER & RIFLARD—Seuls agents aux Etats-Unis, ont l'honneur de prévenir messieurs les habitans et négocians qui font usage des couvertures de Grasser pour leurs nègres, de les leur procurer [illegible] 30, rue St-Louis. 3 mai

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES, Dirigée par Mlle S. S. HULL, Rue Carondelet, 150.

La QUATRIÈME ANNÉE scolaire de ce Pensionnat et de cette Externat commencera le premier septembre prochain. ... [illegible] 3aout—30

Une bonne occasion.

Le soussigné offre à vendre le café bien connu sous le nom de *Tontine*, situé à l'encoignure Poydras et Nouvelle-Levée. ... THS. K. FLANAGAN. N. B.—Si ce café n'est pas vendu avant le 10 du courant, il sera vendu ce jour là à midi. Conditions—Comptant. Pour les détails, s'adresser sur les lieux, ou à S. P. Philips, 16, Arcade Banks. 3aout—6f

$25 DE RECOMPENSE.

PARTI MARRON, le mulâtre WILLIAM WHITE, âgé d'environ 26 ans, taille d'environ 5 pieds 4 pouces, teint clair, bégayant lorsqu'il veut parler vite. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une prison de l'Etat. PIERRE POUTZ, 93, rue Douane. 3aout

$5 de récompense

SERONT donnés à quiconque logera dans une des geôles de cette ville, la griffonne nommée HENRIETTE, appartenant à Mme Veuve Rabassa. HENRIETTE est âgée d'environ 30 ans, taille ordinaire, parlant le français et l'anglais et ayant les dents larges et écartées, et se fait passer pour libre. VEUVE RABASSA, Rue des Remparts, entre St-Philippe et Ursulines. 9 aout—6

Bois d'Acajou, Bois tourné, etc.

J'AI déjà fait scier un assortiment de bois d'acajou et de cèdre. ... HENRY SHERMAN, 13, rue St-Joseph. 6 aout—3fv—1m

En magasin, d'importation récente—60 barriques vin de Bordeaux bon ordinaire; ... ANT. GIRAUD, 48, Vieille Levée.

E. S. débarquement du navire Arthur, venant de Bordeaux: ... ANT. GIRAUD, 48, Vieille Levée.

Aux amateurs de Bière.

[illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance mutuelle du Commerce.

[illegible] THOMAS A. ADAMS, Président. C. MANSONI Secrétaire. 4 aout

A vendre d'ici au premier septembre prochain.

NOTRE sieur H. LABOUSSIN se trouvant obligé de s'absenter ... [illegible] U. LABOUSSIN & Co, Maison Rouge.

A. STURKENBOGEN & EBERHOD, 44, rue Bienville, encoignure Chartres, VIENNENT de recevoir en débarquement des navires R. S. Bourneuf et Gibrie, ... [illegible] 10aout—30

Bottes et Souliers.—En débarquement du navire Inez et de la barque Lincoln. 150 caisses d'un bel assortiment de souliers pour hommes, femmes et enfants, à vendre par JOHN M. GOULD & Co, 8, rue des Magasins. 16aout

A. HERNANDEZ, RUE ROYALE, No 128, Au dessous de l'Hotel Saint Louis,

POSSEDE en ce moment et reçoit tous les jours les meilleurs cigares de la HAVANE. ... A. HERNANDEZ, rue Royale, au-dessous de l'hôtel St Louis. 26 fev

A VENDRE par le soussigné pour clore diverses consignations: 500 caisses vin de Bordeaux, 12 et 24⅓ bouteilles, 125 barriques vin de Bordeaux, diverses qualités, 75 caisses divers vins fins de Madère, Espagne et Portugal, 40 futailles eau de vie françaises de diverses qualités, 125 paniers vin de Champagne "Cabinet, Vieux Cliquot, Moritz Hoet, London Club, &c, &c. ... HENRY VALETON, 90, St Louis. 3aout

A VENDRE par le soussigné, en débarquement de la barque Arthur, venant de Bordeaux: 100 barriques vin rouge, 100 do vin blanc, 50 barils do. CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville. 3aout

Tapis à des prix réduits pour de comptant.

[illegible] A. BROUSSEAU & Co, 22, rue de Chartres.

Richard Aldige & Co.

35, RUE DE CHARTRES. ONT reçu par les navires Harvest et Minnesota, du Havre, les marchandises suivantes: ... [illegible]

VINS fins—Véritable vieux Chateau Margaux, en débarquement du navire Oldenburg, venant de Bordeaux: 25 caisses Chateau Margaux 1846, à vendre par FAURES & NORMAN, Encoignure Royale et Douane. 24 juil

NAVIRE CLAIBORNE, de Bordeaux—108 barriques vin rouge; 40 barils vin rouge; 45 barriques vin blanc; 303 barils vin blanc. ... THOMAS PINET & CO. 29, rue Conti. 3juil

CAVELIER & MAXENT. Rue Royale, No. 163,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, ... [illegible]

VINS ROUGES—Reçu par le navire Floride, de Bordeaux: ... CAVELIER & MAXENT, 163, rue Royale.

Y. JAUBERD, MAGASIN DE VARIETES, 62, rue de Chartres, entre Bienville et Douane. FRANGES et rubans. GANTS soie et fil. VELOURS soie et dentelle, EVENTAILS riches, et peignes d'écaille, PARFUMERIE et brosserie, BAS et chaussettes, LAINE à broder et canevas. Et en général, tous les objets nécessaires à la couture.

Linge fait d'été, pour jeunes gens et enfans. FRANCIS FABRE & Co. [illegible]

Chemises, Chemises. [illegible] FRANCIS FABRE & CO.

[illegible]

PHARMACIE.

ON désire en ce moment pour une pharmacie située dans le centre de la ville, [illegible]

Grand Magasin à louer pour le 1er octobre prochain.

Le vaste magasin à 3 étages, No 21, rue de la Vieille Levée, ayant 100 pieds de profondeur ... JOS. BIFFLARD, 91, Magazine.

A Louer.

Quatre grands et beaux Appartements au 1er étage, avec balcon, No 36, rue St Louis. ... F. ROUMIEU.

DISSOLUTION—La société *Lolson & Lafferrière* a été dissoute à partir de ce jour. ... FRED. LOISON, L. MEUNIERE DE LAFERRIERE. Nlle-Orléans, 31 juillet 1852.

☞ Fred. Loison continue à la Nouvelle-Orléans les affaires de commission qui avaient été jusqu'à présent conduites par l'ancienne maison *Loison & Meunier*. FRED LOISON. Nlle-Orléans, 1er août 1852.

Société.

LES soussignés ont formé, à dater du 1er juillet, une société sous la raison de *Lanaux & Reine*, pour les affaires de commission. THEODORE LANAUX, ALCESTE REINE. 21 juil—1m

AVIS.—Les créanciers et les débiteurs d'Auguste Vincent ROGER sont priés de se faire connaître au syndic soussigné. A. GRAILHE, 64, rue St-Louis. 2 aout

Banque de l'Etat de la Louisiane, Nouvelle-Orléans, 31 juillet 1852. LA direction a ce jour déclaré un dividende de cinq pour cent sur les profits de cette institution pour les derniers six mois, payable aux actionnaires, ou à leurs représentans légaux, à dater du 10 août. RICHARD RELF, Caissier. 2 aout—10

LES soussignés ont ce jour formé une société sous la raison de KERR & POINCY, pour la transaction des affaires de farine et de commission. ROBERT KERR, ARTHUR POINCY. 2 aout—1m

EN débarquement du navire Arthur, de Bordeaux: ... B. TALAMON, 183 et 185, rue Royale.

A VENDRE par le soussigné en débarquement de l'Oldenburgh, de Bordeaux: ... B. TALAMON, 183 et 185, rue Royale. 3 aout

DIVERS—Vin rouge vieux et ordinaire, en caisses, barils et barriques, ... B. TALAMON, 183 et 185, rue Royale. 3 aout

En débarquement de la barque Arthur de Bordeaux: ... V. & E. MASIVAN, 85 et 87, St Louis. 2 aout

A VENDRE en débarquement de la barque Arthur: ... BOYER FRERES, Rue Moreau et Mandeville, 3e district. 2 aout

En débarquement du navire Floride, de Bordeaux, ... BOYER FRERES, Rue Moreau et Mandeville. 2 aout

MAQUEREAUX—500 barils maquereaux, en débarquement du navire Roxanna, à vendre par AVET BROTHER, Encoignure Bienville et Vieille Levée. 19 jt

BIERE ECOSSAISE de qualité supérieure, en quarts et pintes, récemment reçue à vendre par J. Y. DE EGANA, 47, Bienville. 1juil

En débarquement par Cornelia et Adams Gray: 250 boîboites en feuilles, 15 pipes pour cigarettes, véritable Las Perillas, 15 barils parfums, 208 caisses café supérieur de la Havane, ... 50,000 cigares de la Havane. Y. QUADRAS & Co, No 16, rue de la Douane. 1juil

Nouveautés de Paris.

NOUVELLEMENT reçu, un grand assortiment de Bandages du Dr Burat et autres fabricants de renom à Paris. P. F. DUCONGE, 28, rue de Chartres. 13juil

J. F. LABBÉE, Coutelier, Rue Condé, en face la rue Madison, No 89.

FABRIQUE de BANDAGES-HERNIERES, garantis à des prix modérés. ... 12 juil—30

EN débarquement de la barque Oldenburgh, venant de Bordeaux, 150 barriques vin rouge pour familles. 12 barriques vin blanc Haut Sauterne, 50 barils do. A vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé. 24 juil

PAPIER PEINT. VICTOR HEBERT & Cie. 149, rue de Chartres.

EN DÉBALLAGE, à vendre en gros et en détail: 30 caisses Papier peint, commun, demi-fin, fin, doré et velouté-doré, etc., etc. Statues grisaille, papier imitation agathe, à chêne, devants de cheminée, éventails, etc., etc. **Bordures.** Imitation, veloutées, dorées, de toutes largeurs. 13 juillet

LIVRES reçus par VICTOR HEBERT & Cie., 149, rue de Chartres. HISTOIRE De la vie politique et privée de LOUIS-PHILIPPE, PAR ALEXANDRE DUMAS.

[illegible]

VICTOR HEBERT & Cie., 149, rue de Chartres.

REÇU par le navire Niagara, du Havre: *Jean de Bourg.* STEEPLE CHASSE, nouveau jeu récréatif pour familles. *Calendrier de la ville et de la campagne*, ou nouvelle cuisine économique, ouvrage nouveau et complet, 1 fort volume. Alphabets et chiffres en zinc découpé, à très bon marché. Cantiques (billes) en cristal. Portefeuilles assortis. Papier affiches diverses couleurs. Registres et copies de lettres, français, de toutes dimensions. Or en livret, pour doreurs. 22 jt

VICTOR HEBERT & Co. 149, RUE DE CHARTRES. EDUCATION.

PAR le navire Brunswick—Cahiers d'une Elève de St. Denis. Lévi—Cadre de littérature. ... Ouvrages divers—de: Noel et Chapsal; Letellier, Lhomond, Gauthier, l'Abbé Brioux, Lamé Fleury, &c. &c. 13 juillet

CAUSE D'INCENDIE. Grande réduction de prix. A. BARRAUD, 49, Chartres, entre Bienville et Douane. INFORME ses nombreux amis et le public en général que par suite de l'incendie ... [illegible] 19 mai

A VENDRE EN MAGASIN—600 caisses eau de fleurs d'oranger, grand modèle; ... JOHN CLAUZURE, 164, rue Royale. 11ju

INDIGO—10 zeroons Guatémala, en débarquement du P. Soulé, à vendre par B. DE VISSER & Co, 20, Vieille Levée. 13 juil

EAU-DE-VIE—75 colis en débarquement du navire Arthur. B. CARUZAC & Co. 31 juil

CHANGE sur Londres et Gênes—A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 31 juil

[illegible]

LIQUIDATION

Grands sacrifices.

$500,000 DE MARCHANDISES SECHES, EN LIQUIDATION, PAR **M. R. Haggerty & Frere** No 38 rue du Canal et No 3 rue Magazin.

☞ S'étant décidés à se retirer des affaires directes de leurs marchandises, tout récemment importées, évaluées à plus de $250,000, au prix coûtant, et beaucoup d'articles même au-dessous du prix de vente.

Etant positivement obligés de vendre toutes ces marchandises immédiatement, n'ayant que quelques mois pour vendre tout le stock, nous offrirons toutes les marchandises suivantes à de très grands sacrifices.

Nous prions aussi particulièrement nos anciennes pratiques de vouloir bien venir nous voir afin de faire de bons marchés, préférant leur accorder cet avantage-là qu'à toutes autres personnes, puisqu'il faut que nos marchandises soient vendues au véritable prix coûtant.

LISTE DES ARTICLES.

Nous avons maintenant en magasin:

5,000 pièces Toile d'Irlande;
670 pièces Toile à drap 12-4;
12,000 pièces Gavrò;
3,000 pièces Serviettes damassée;
6,000 pièces Nappes damassées;
2,500 Damassé en pièces;
5,500 Serviettes de toile;
800 pièces Platilles;
4,000 pièces Bretagnes;
[illegible] pièces Rouen;
[illegible] pièces Toile de Paris;
[illegible] pièces Toile de Courtray;
800 pièces Russie blanc;
400 pièces Russie écru;
5,000 pièces Coton blanc;
1,000 pièces Toile d'habitans;
500 pièces pour rideaux de galerie.
25,000 DOUZAINES BAS ANGLAIS.

Formant le plus bel assortiment qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans.

100,000 mètres BAREGES DERNIERE NOUVEAUTE, 100,000 mètres Jaconat à 20 et 25 cts la yarde; 100,000 yardes Jaconat à 15 cts la yarde; 100,000 yardes Organdis riches. NOTRE STOCK DE SOIERIES NOIRES ET EN COULEURS EST INCOMPARABLE, AYANT ACHETÉ PLUS DE $30,000 DE CE SEUL ARTICLE; NOUS OFFRONS LA BALANCE AUX PLUS GRANDS SACRIFICES.

$25,000 de Marchandises en laine, formant une exception la plus bel assortiment qui ait jamais été offert pour les marchands du Sud. [illegible]

Maintenant vendus à la moitié de la valeur réelle.

20,000 douzaines mouchoirs batiste fil. 100,000 Parasols. 250 Châles crêpe de Chine très riches. 1000 Châles soie noire et couleur. 1000 Châles damassé, noirs et blancs. 1200 mantelets dentelle, noirs. 2300 mantelets soie en couleur. 1000 Mantelets mousseline brodée. 6000 Pèlerines en mousseline et en dentelle.

A moitié de leur valeur.

Bombasine, Mérinos, Alpacas, Mousseline de laine, Mérinos, Challe, Barège de laine, Drap, Satin Velours, &c. Barpour, dito damassé, Batiste d'Ecosse, Gingham, Courtepointes françaises, Courtepointes anglaises, 3000 paires Couvertures blancs, rouges et vertes, 30 balles Mackinaw, de 36 paires Couvertures françaises 14 points, extra fines. Indiennes françaises, Indiennes anglaises.

Toujours avec un assortiment dont il serait impossible de trouver le pareil dans aucune autre maison en ville. Il faut que le tout soit vendu immédiatement sans aucune réserve ni prix coutant. Les marchandises seront vendues au comptant et le magasin fermera [illegible]. 11 aout—☞

MARCHANDISES NOUVELLES!! Récemment reçues par le steamer Wm. Penn, par SIMPSON, 50, rue Canal.

UN chargement considérable de belles marchandises d'été, achetées dans le mois écoulé, à des prix tellement modérés qu'il est à même de les vendre à des prix avantageux.

VINGT-CINQ POUR CENT au-dessous des cours habituels.

Au nombre de ces marchandises se trouvent: 1000 pièces Mousselines à carreaux, depuis 10 CENTS et au-dessus. 500 pièces Guingham à 12½ et 15 cents. *Foulards soie* très élégants à 50 cents. JACONATS, Linons et Indiennes, nouveaux genres. *Mantilles en dentelles*, achalés en dentelle, Mousseline rose, bleu et blanc, et Mousseline pour moustiquaires. Mouchoirs garnis en dentelle, bandes brodées, ... et un grand assortiment de *Marchandises Sèches*, POUR HABITATION, MÉNAGE, et de Nouveautés. ☞ Seront vendus aux bas prix habituels chez SIMPSON, 50, RUE CANAL. 6mai

Banque d'Echange.

26, rue du Camp. TRAITES à vue et à terme, sur New-York, Philadelphie, Baltimore, Boston, Cincinnati, Louisville, St Louis, Wheeling, Mobile, Charleston, Augusta, Savannah, San Francisco. On recevra des dépôts, et quand le montant de ces dépôts, à quelque moment que ce soit pendant le mois, n'aura pas été au-dessous de $1,000, un intérêt de six pour cent sera alloué sur le montant de la balance. HORACE BEAN & Co, Directeurs. 1mai—30

AVIS—Madame Veuve John POULTNEY ayant élu son domicile dans l'Etat du Mississipi et y résidant actuellement, prévient toutes ses connaissances qu'elle a, par acte passé par devant M. Beauregard, son frère, ... [illegible] VI mai ☞

COLLEGE DE LA LOUISIANE. Rue Dauphine, entre Hôpital et Ursulines.

LES CLASSES D'ANGLAIS, de mathématiques, de français et d'écriture ont lieu pendant les vacances depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir. ... [illegible] 3 juil—1m

COLLEGE ST-XAVIER.

CETTE institution située à Cincinnati (Ohio), sera rouverte le premier lundi de septembre prochain. Deux des professeurs, qui sont maintenant en ville, partiront vers le 27 août prochain et se chargeront des élèves qu'on voudra bien leur confier. Pour les détails et les conditions s'adresser au Rév. J. Boudreaux, encoignure Commune et Baronne. J. H. KERNION, Agent, 67, Bienville. 30 juil—1m

Avis aux Familles.

MME DESRAVAUX a l'honneur de prévenir les familles que, depuis le 15 juin, elle a ouvert, à la Passe-Christian, une MAISON D'EDUCATION pour les Demoiselles, comme branche de son établissement principal en ville. ... [illegible]

INSTITUTION DE FREEHOLD.

UNE EXCELLENTE PENSION POUR LES GARÇONS, à Freehold, comté de Monmouth, New-Jersey, ... OLIVER R. WILLIS, A. M. Principal. 12 juillet—1m

GRAINES. Un assortiment frais de graines d'automne ... GAY & NELSON, encoignure Gravier & c. 28 juil—30

En débarquement du navire l'Arthur, venant de Bordeaux, 40 barriques vin St-Julien, 12 barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé. 15 juil

PEAUX—1,500 peaux en débarquement du brick Tehuantepec, à vendre par FOO en FUENTES & Co. 30 juil

CHAUX—500 barils chaux fraîche et 415 barils ... F. L. MONGRUEAUX. 6 juin

En débarquement du navire Oldenburgh, de Bordeaux, ... PERRON FRERES, 287 et 289, enc. Royale et Dumaine.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

[illegible]